

INDUSTRIES TECHNIQUES : RESTRUCTURATIONS ET LICENCIEMENTS...

Le 4 novembre dernier, le laboratoire cinématographique GTC et Centrimage à Joinville le Pont ont faute de repreneurs, annoncé la cessation définitive de leurs activités. Au total 86 salarié(e)s sont licenciés dans le même temps, à Epinay le laboratoire Eclair est en une procédure de sauvegarde. Dans un premier temps, 130 emplois risquent d'être supprimés. Enfin, Télétota est en restructuration. C'est dans ce contexte, que l'étude sur « les emplois de la filière image impactés par la mutation numérique » qui constitue la première étape de l'Engagement au Développement de l'Emploi et des Compétences (E.D.E.C.) dans les secteurs des laboratoires et du doublage, a été rendue publique le 24 novembre.

Nos organisations syndicales, le SGTIF (Syndicat Général de l'Industrie des Travailleurs du Film), le SNTR (Syndicat National des Techniciens et Réalisateur), et plus largement la Fédération du Spectacle CGT ont été partie prenante de ce processus qui devrait conduire à une meilleure appréhension des problématiques liés à l'émergence du numérique dans ces secteurs mais également à la mise en place d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (A.D.E.C.) afin d'agir rapidement dans l'accompagnement des salariés directement concernés par la crise de ces secteurs, liée pour partie, mais pas seulement à l'impact des mutations technologiques au sein des laboratoires de développement.

Tout en étant résolu, dans l'intérêt des salariés que nous représentons, à accompagner avec détermination la démarche d'ADEC dans ces secteurs, nous sommes très largement convaincus que cette démarche ne pourra aboutir sans une plus grande transparence et un engagement collectif des entreprises concernées. Il y aurait même un étrange paradoxe d'inciter à une action commune de l'Etat, la Région Ile-de-France, la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Audiovisuel, l'AFDAS et les partenaires sociaux, sans que les entreprises du secteur ne remettent en cause certaines pratiques.

En effet, les restructurations capitalistiques menées ces dernières années, en particulier fin 2007 étaient lourdes de menaces sur le devenir de l'emploi. Ce sont les savoir-faire d'hommes et de femmes qui sont passés en « pertes et profits » alors même que de nombreux salariés ont été maintenus pendant de longues années sur des tâches taylorisées sans que les directions d'entreprise pensent les possibilités de formation pour aller vers une « mobilité positive ».

La prise de conscience tardive des directions d'entreprise en matière de formation s'inscrit maintenant dans un plan d'urgence pour proposer des solutions de requalification ou de reconversion à des salariés licenciés et à d'autre menacés de perdre leur emploi.

Sans méconnaître les mutations liées au numérique, nous serons très attentifs à ce que la formation ne soit pas instrumentalisée au service des restructurations en cours et à venir et dans le même temps nous ferons tout pour que la branche de l'audiovisuel propose des emplois mais aussi des formations longues et qualifiantes avec maintien des rémunérations pour l'ensemble des salariés licenciés.